

Dossier d'inscription à une formation professionnelle continue comprenant plusieurs documents :

- Présentation et programme de l'action de formation professionnelle continue, page 1 à 2 (à conserver)
 - Convention de formation, pages 3 à 4 (à renvoyer en 2 exemplaires à Alain THIBAUT)
 - Bulletin d'inscription à la formation professionnelle, page 5 (à renvoyer à Alain THIBAUT)
 - Formulaire de rétractation de l'action de formation professionnelle continue (à conserver par le stagiaire et à adresser à Alain THIBAUT en cas d'annulation d'une formation engagée), page 6
-

PRESENTATION ET PROGRAMME D'UNE ACTION DE FORMATION

selon l'article L.6353-1 du code du Travail

TITRE : Massage Assis

Rubrique : Massage

Finalité : Perfectionnement en massage sur chaise ergonomique

Type d'action de formation : actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Durée : 2 jours en une session Dates de stage : selon calendrier sur site .. Heures totales : 12 heures

Nombre de participants : 14 au maximum pour une meilleure qualité de transmission

Public : Masseur-Kinésithérapeute Diplômé d'Etat

Tarif : 430€ les 2 jours (acompte 130 € à l'inscription). Les 430 € comprennent les frais d'inscription et de dossier, la participation aux frais pédagogiques, la mise à disposition de chaises de massage et de matériel, logistiques, publicitaires.

Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas inclus dans le tarif de 430€, ni les frais de repas.

Modalités de règlement : 1 chèque d'acompte de 130 € à l'inscription, le solde de 300€ le premier jour de la formation sera exigé.

Support pédagogique remis aux stagiaires : Support de cours en format papier avec photos des techniques de massage.

Objectifs de la formation :

- Situer cette approche de massage dans le cadre du champ de compétences du masseur-kinésithérapeute
- Apprendre à pratiquer le Massage Assis en cabinet
- Savoir s'adapter aux conditions de travail de massage assis sur chaise ergonomique
- Apprendre à faire prendre conscience du bien-être obtenu par le massé
- Réaliser un BDKI avant le massage assis
- Déterminer et appliquer les différentes manœuvres (suédoises, shiatsu, do-in, digitopression) en fonction des objectifs thérapeutiques
- Apprendre à adapter le massage assis selon le contexte : en milieu sportif, en entreprise, en institution de santé, en journée événementiel

Programme :

- Rappel des articles du décret de compétence s'appliquant au massage
- Historique du massage assis, les bienfaits, les objectifs, les moyens d'action, les principes, les précautions, les indications et contre-indications. Rappel de la différence entre massage de bien-être et massage thérapeutique assis.
- Rappels bio-mécaniques et physiologie du dos et du corps en position assise, repérage des tensions musculaires et des zones réflexes
- Aménagement d'un espace de travail pour le massage assis et choix d'utilisation du matériel.
- Développement d'une posture professionnelle lors du massage assis réalisé au patient. Principe d'ergonomie adaptative lors du massage
- Détermination du protocole d'une séance type de Massage Assis
- Exploration des différentes techniques de massage pouvant être pratiquées en position assise : les relaxantes (shiatsu), les stimulantes (percussion, do in), drainantes et décontracturantes (suédoises, californiennes) et les manœuvres servant de lien global
- Entraînement avec les enchainements et la fluidité gestuelle et posturale du masseur

- Planification, principes et modes d'actions, précautions, indications et contre-indications du massage assis
- Evaluation des pratiques avant et après la formation

Déroulement chronologique de la formation :

Premier jour

Matin : 9h00 - 12h00

- Présentation interactive de chacun des stagiaires et du formateur sur le modèle du « art langage », connaissance des attentes de cette formation pour les stagiaires et des objectifs professionnels après cette formation pour les stagiaires
- Présentation de la formation et de son déroulement, des modalités opérationnelles, des actions et évaluations en contrôle questionnement tout au long de la formation
- Rappel des articles du décret de compétences du masseur-kinésithérapeute permettant de pratiquer le massage assis
- Acquisitions des techniques fondamentales de pratique du massage assis (do in, shiatsu, digitopression, suédois, californien)

Après -midi : 14h00 - 17h00

- Développement d'une posture professionnelle ergonomique pour le masseur et le patient massé
- Détermination du protocole d'une séance type de Massage Assis. Les différentes étapes de gestion des techniques de massage. Déroulement chronologique d'une séance de massage assis.
- Entraînement des techniques relaxantes, drainantes, tonifiantes, antistress, décontracturantes

Deuxième jour

Matin : 9h00 - 12h00

- Entraînement des techniques thérapeutiques adaptées aux problématiques des patients
- Planification, principes d'actions et précautions d'intervention et lien avec les différentes techniques enchaînées dans la séance (do in, shiatsu, digitopression, suédois, californien, etc)
- Méthodologie de recherche avec le patient de l'étiologie de ses douleurs et de ses sensations désagréables et algiques

Après -midi : 13h00 - 16h00

- Détermination du protocole d'une séance type de massage assis reproductible adaptable aux diverses situations pouvant être rencontrées dans les pathologies rachidiennes et des ceintures scapulaires et pelviennes
- Matériel et conditions de travail
- Indications, contre-indications, précautions, principes, modes d'actions, évaluations en massage assis
- Récapitulation des situations et des difficultés rencontrées par les binômes, mise en commun des situations de chaque binôme, analyse-questionnement collective
- Analyse-questionnement du vécu du stage
- Bilan de la journée, du stage.
- Discussion. Evaluation finale des stagiaires, du formateur par les stagiaires

Méthodes et moyens pédagogiques :

Stage essentiellement pratique impliquant la participation kinesthésique active de chaque stagiaire

Démonstrations et apprentissage en binômes

Support de cours : photocopiés

Contrôle continue de la formation : une feuille d'émargement sera signée par les stagiaires à l'issu de chaque demi-journée. Une attestation de présence sera remise aux stagiaires

Modalités de sanctions : une attestation d'acquisition et d'évaluation de bonnes pratiques professionnelles du massage assis remise par Alain THIBAUT.

Formateur : Alain THIBAUT, formateur-consultant depuis 1996, Cadre De Santé D.E., Masseur-Kinésithérapeute D.E. libéral, Master SHS mention Education et Formation, spécialité Formation et Enseignement, Plus de 25 ans de pratique du Massage Assis traditionnel, réflexe et asiatique.

Prise en charge : **Participation financière par le FIF-PL 2018 pour les 2 jours de formation**

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (établie sur 2 pages, à imprimer en 2 exemplaires et à renvoyer à Alain THIBAUT 4, boulevard du Garissou 34500 BEZIERS) (article L6353-2 et suivants du code du Travail)

Entre les soussignés :

1) Alain THIBAUT, formateur indépendant dont les coordonnées sont précisées en en-tête de cette convention

d'une part et

2) (client et/ou stagiaire). (Dénomination de l'entreprise, adresse avec n°Siret) :

.....
.....

d'autre part

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la sixième partie du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1 : objet de la convention

En exécution de la présente convention, l'organisme Alain Jacques THIBAUT s'engage à organiser l'action de formation intitulée : "Massage Assis".

Objectifs :

- Situer cette approche de massage dans le cadre du champ de compétences du masseur-kinésithérapeute
- Apprendre à pratiquer le Massage Assis en cabinet
- Savoir s'adapter aux conditions de travail de massage assis sur chaise ergonomique
- Apprendre à faire prendre conscience du bien-être obtenu par le massé
- Réaliser un BDKI avant le massage assis
- Déterminer et appliquer les différentes manœuvres (suédoises, shiatsu, do-in, digitopression) en fonction des objectifs thérapeutiques
- Apprendre à adapter le massage assis selon le contexte : en milieu sportif, en entreprise, en institution de santé, en journée événementiel

Formateur : Alain THIBAUT

Titres et diplômes : Master 2 en Sciences Humaines et Sociales, mention Education et Formation, spécialité : Formation et Enseignement, option : Formateur et Responsable de Formations, Diplôme d'Etat de Cadre De Santé, Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute.

Autres formations en liens avec la thématique : Spécialisation en animation d'activités exceptionnelles et événementielles, fêtes, massage assis, réflexologie plantaire, DLM méthode Leduc , massage californien, massage métamorphique, massage asiatique (shiatsu, do in, digitopuncture, amma), massage réflexe, etc

Activités professionnelles : actuellement Masseur-Kinésithérapeute libéral, éducateur thérapeutique et sportif au sein de réseaux de santé, formateur indépendant en formation continue, prestataire en milieu sportif (fédérations sportives en appui technique des entraîneurs), en entreprises (massage et conseils en ergonomie adaptative) et en événementiels (massage assis de bien-être). Exerce depuis 1983. Pratique le massage assis depuis 1993.

Durée : 2 jours de 6 heures soit 12 heures de formation au total

Dates : duau(selon calendrier précisé sur le site)

Lieu de la formation : Cabinet Alain THIBAUT, Masseur-Kinésithérapeute, 4, boulevard du Garissou 34500 BEZIERS

Effectif formé : 14 stagiaires maximum par session

Modalités du déroulement : voir programme de formation joint en début de ce document

Modalités de sanctions : une attestation d'acquisition et d'évaluation de bonnes pratiques professionnelles du massage assis remise par Alain THIBAUT.

Article 2 : Dispositions financières

a) Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : 430€ HT

Frais de dossier : 30€ HT seront retenus sur les 430€ si l'annulation de participation du stagiaire intervient à moins de 20 jours du premier jour de stage sauf cas de force majeur.

Frais de restauration et d'hébergement : non compris dans les frais demandés

Organisme exonéré de TVA

TOTAL de la formation : 430€

b) L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

c) Modalités de tarification et de règlement :

Tarif : 430€ les 2 jours. Un acompte de 130 € est exigé à l'inscription. Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas inclus dans le tarif de 430€, ni les frais de repas.

d) Modalités de règlement : 1 chèque d'acompte de 130 € à l'inscription qui sera encaissé à l'issu de la formation, le solde de 300€ est à verser le premier jour de la formation par chèque bancaire.

Article 3 : Débit ou abandon

a) En cas de résiliation de la présente convention par le client à moins de 10 jours francs avant le début d'une des actions mentionnées à l'annexe, l'organisme retiendra sur le coût total la somme de 40€ soit un pourcentage de 10 %, au titre de dédommagement des frais de participation à la formation auxquels s'ajoutent les 30€ de frais de dossier. L'organisme de formation Alain THIBAUT retiendra donc 70€ de dédommagement financier pour débit ou abandon du stage.

b) En cas de réalisation partielle de l'action du fait du client, seule sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, selon le prorata tempore des heures effectuées.

c) En outre, l'organisme retiendra sur le coût correspondant à la partie non-réalisée de l'action la somme de 20 € par heure non effectuée plus la retenue des frais d'inscription de 30 € au titre de dédommagement.

d) Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas être imputés par le client sur son obligation définie à l'article L6331-1 du code du travail, ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCA.

e) En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1, le client se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à 10 jours francs avant la date prévue de commencement de l'une des actions mentionnées à la présente convention, il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Article 4 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de signature de cette même convention pour s'achever au lendemain du dernier jour de la formation sollicitée

Article 5 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Montpellier sera compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en double exemplaire, à, le

Pour le client,
(faire précéder la signature du client par
de la mention : "Lu et approuvé")

Pour l'organisme de formation,

NB : Cette convention est à remplir et à signer en deux exemplaires et à renvoyer à Alain THIBAUT.

Formulaire d'inscription à une formation professionnelle continue à remplir et à retourner à l'adresse ci-dessus accompagné du chèque d'acompte de 130 € à l'ordre d'Alain THIBAUT.

1. Etat civil et professionnel du stagiaire professionnel à former :

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle :
.....
.....

Service d'affectation si statut de salarié : Poste téléphonique.....

Profession : Année du diplôme : Lieu d'obtention :

N° ADELI ou RPPS: Département et numéro au tableau de l'Ordre :

Mode d'exercice : Salarié Mixte Libéral
(Entourer la bonne réponse)

Téléphone professionnel : Téléphone portable :

Courriel professionnel : Courriel personnel :

2. Engagement d'inscription :

Je soussigné(e),, déclare m'inscrire au stage de formation Professionnelle Continue intitulé : Massage Assis
Organisé à Béziers (34500) au 4,boulevard du Garissou Cabinet Alain THIBAUT

Aux dates suivantes :

Je confirme avoir lu et approuvé la convention ci-jointe (à remplir en 2 exemplaires et à retourner à Alain THIBAUT), le programme de la formation (à conserver par le stagiaire), le présent formulaire d'inscription (à remplir et à renvoyer à Alain THIBAUT).

Je joins un chèque d'arrhes de 130 € (à l'ordre d'Alain THIBAUT) à ce formulaire d'inscription. Ce chèque de 130€ sera déductible du montant total de la formation (430€) dont le solde sera à régler à l'ouverture de la formation soit 300€.

Lieu et date de signature du stagiaire :
(faire précéder la signature du stagiaire par de la mention : "Lu et approuvé")

Membre d'une association de gestion agréée, les règlements par chèque bancaire sont acceptés

FORMULAIRE DE RETRACTATION D'UNE ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat ou de la convention relative à une action de formation)

A l'attention de :

Organisme de formation ; Alain THIBAUT

Adresse postale : 4, boulevard du Garissou 34500 BEZIERS

Déclaration d'activité n° 76340927934 auprès du Préfet de la Région Occitanie

**Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de formation professionnelle
conclu le/...../....., relatif à l'action intitulée**

..... prévue le

Nom Prénom du stagiaire :

Adresse :

À..... le / /

(nom et prénom du stagiaire)

Signature

Formulaire tenant compte des dispositions de l'annexe à l'article R 121-1 du code de la consommation.